

2010/2839 - Attribution d'une subvention complémentaire de 26 250 euros à l'Association Les Nouvelles Subsistances - Signature d'une convention d'application (Direction des Affaires Culturelles - Service Spectacles Vivants) (BMO du 04/10/2010, p. 1985)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Il s'agit de l'attribution d'une subvention complémentaire à l'Association « Les Nouvelles Subsistances ».

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Oui, Monsieur le Maire, une question, vous nous proposez l'attribution de nouvelles subventions à l'Association « Les Nouvelles Subsistances ». En début d'année, je vous rappelle que le Conseil municipal s'était déjà prononcé sur une nouvelle convention triennale d'objectifs. Celle-ci est censée régir les conditions de partenariat entre la Ville et cette association.

Ma question est : à quoi sert cette convention qui annonçait une subvention de fonctionnement annuel de 1 629 000 euros ? Une somme conséquente. Cette subvention annuelle devrait être mieux préparée et mieux organisée. Nous nous étonnons qu'elle fasse l'objet de compléments exceptionnels tout au long de l'année, comme c'est une nouvelle fois le cas aujourd'hui. L'approvisionnement financier à la carte n'est pas une solution acceptable quand il s'agit d'argent public. Il ne suffit pas d'énoncer des pratiques vertueuses comme la non reconduction systématique des subventions, encore faut-il l'appliquer.

Pour « Les Nouvelles Subsistances », les subventions publiques représentent près de 90 % des recettes (89,8 % précisément), ce qui est considérable. Une saine vigilance nous paraît nécessaire. D'autant plus qu'un récent sondage, paru dans le Mag 2 Lyon, a montré le peu d'intérêt des Lyonnais pour ce lieu. Seuls 5 % des Lyonnais s'y intéressent.

Donc il y a cette subvention et il y a la mise à disposition de locaux dont la valeur locative annuelle est estimée à 343 000 euros, ce qui n'est pas rien non plus. Il y a la mise à disposition de matériel, la prise en charge du personnel et des fluides... Je trouve que la générosité de votre Majorité pour « Les Nouvelles Subsistances » est sans limite.

Avec les subventions que vous proposez aujourd'hui, la totalité des aides de la Ville en faveur des « Nouvelles Subsistances » augmentera en 2010 de + 7,65 % par rapport à 2009.

La méthode du « toujours plus » n'est pas la nôtre. Notre Groupe votera contre ces rapports et nous demandons qu'une évaluation soit faite sur l'utilisation de cette manne de plus d'un million et demi d'euros pour cette association.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, je suis un peu étonné. M. Broliquier nous avait habitués à

mieux lire les détails des conventions. Simplement, c'est une opération strictement blanche. Si vous lisez bien la délibération, nous avons dans la convention, une mise à disposition de trois personnels techniques. Nous en avons supprimé deux sur le budget précédent. Il en restait une troisième dont les 26 250 correspondent strictement à la compensation de cette personne. Donc c'est une opération blanche mais qui relevait d'une délibération. Il n'y a pas d'augmentation aujourd'hui de la subvention des « Nouvelles Subsistances », au demeurant qui mène un travail remarquable.

Mme Balas était inquiète tout à l'heure de l'annonce de l'éventuel départ de son directeur. J'espère que ce n'est pas ce que vous souhaitiez par ailleurs.

Donc je crois que c'est un non événement, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : J'explique en deux mots pour M. Broliquier. Nous mettons du personnel à disposition. Nous ne souhaitons plus mettre de personnel à disposition de manière à ce que l'Association puisse gérer comme elle l'entend. Donc ce que nous supprimons comme personnel, nous le mettons « en liquide », si je puis dire, comme subventions supplémentaires mais l'opération est parfaitement blanche.

Je veux enchaîner : vos deux interventions étaient relativement éclairantes. On ne peut pas à la fois s'inquiéter qu'un certain nombre de grands animateurs culturels de la cité aient envie d'aller ailleurs et en même temps, leur tailler des croupières à tous les coins de rue.

Par exemple aujourd'hui, vous voyez Monsieur Broliquier, M. Guy Walter a été sollicité par M. Mitterrand pour diriger le festival d'automne très prestigieux à Paris. Si on lui dit, nous, à Lyon « *ce que vous faites, c'est nul* » alors excusez-moi, il va partir et sans problème. Il faut avoir une cohérence dans le langage : soit on veut que Lyon soit une grande capitale culturelle, ce que nous voulons dans la Majorité, soit on décide que cela n'a aucune importance.

Vous savez, quand je regarde le fonctionnement –j'ai d'ailleurs trouvé que l'article que vous citiez dans le magazine était bien fait-, il y a des gens qui font du public, beaucoup... et qui ont quelque fois un retour médiatique moins important. Il y en a d'autres qui font moins de public mais qui dégagent une image de Lyon qui est tout à fait exceptionnelle. Je dis simplement que si l'on peut faire les deux, c'est encore mieux. Et si l'on peut faire à la fois du rayonnement culturel et en même temps du public, c'est très bien.

Je crois qu'aujourd'hui, il faut essayer de continuer à animer le tissu culturel. Quand je disais tout à l'heure à Nadine Gelas que ce qu'elle avait fait, c'était extraordinaire, je veux dire qu'il y a des dizaines d'artistes qui sont venus pendant une semaine, qui vont véhiculer une image positive de la Ville de Lyon. Et bien croyez-moi, ça en pub, c'est extraordinaire. Ca

vaut toutes les communications que l'on pourrait faire par ailleurs parce que c'est du vécu sur la Ville de Lyon.

Par ailleurs, il y a deux, trois producteurs qui étaient là. Ils nous ont dit que pour leurs prochains films, ils allaient peut-être venir sur Lyon pour les tourner. Et avec Pixel, les studios de Villeurbanne, on a fait une opération conjointe de manière à ce que ça ne soit pas seulement un événement mais que l'événement du Festival Lumière ait des retombées en termes de tournages sur la Ville de Lyon.

Derrière c'est une filière qui se développe, une filière au niveau de l'image, au niveau du son, au niveau de la post-production, etc... C'est extrêmement fort pour la Ville de Lyon et c'est comme cela que cette ville se développe.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Lyon Divers Droite a voté contre.)

(Adopté.)